

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES MÉTALLURGISTES, Alger

LE SURSALAIRE FAMILIAL
(*Le Sémaphore algérien*, 1^{er} octobre 1920)

Le Syndicat commercial nous communique la note suivante :

S'inspirant de ce qui est fait en France, dans les principaux centres industriels, les adhérents de plusieurs groupes du Syndicat commercial algérien ont constitué des caisses de répartition d'allocations familiales destinées à assurer aux membres de leur personnel un supplément de salaire proportionnellement à leurs charges de famille.

Ces caisses sont alimentées par des cotisations exclusivement patronales et ne reçoivent aucune subvention étrangère. Celle du Groupe des métallurgistes, dont le dévoué président fondateur est M. [Sauveur] Sposito, directeur de la Maison Vve Roméo, fonctionne depuis le 4 mars 1920. Les allocations qu'elle a payées, suivant son bordereau trimestriel, en juin, juillet et août 1920, à 824 familles, s'élèvent à 31.509 francs.

Les catégories d'allocations sont ainsi définies :

1° Pour enfant au-dessous de 14 ans :

15 francs par mois pour 1 enfant ;

30 francs par mois pour 2 enfants ;

60 francs par mois pour 3 enfants ;

90 francs par mois pour 4 enfants ;

et 30 francs par mois pour chaque enfant après le 4^e.

2° Femme infirme incapable de vaquer aux soins du ménage : 50 francs par mois.

3° Enfant infirme de tout âge incapable de tout travail : 25 francs par mois et par enfant.

4° Accouchements. — 200 francs pour le premier, 100 francs pour les suivants.

Les maisons adhérentes à la caisse des métallurgistes sont les suivantes :

Vve Roméo (Sposito S., fondé de pouvoirs, président de la caisse) ;

Stanislas et Chauzy (Chauzy, vice-président de la caisse) ;

Fèvre et Cie (Fèvre, assesseur de la caisse) ;

Blachère et ses fils (A. Blachère, assesseur de la caisse) ;

Robert et Durafour ;

Turner ;

Poumailloux ;

Société algérienne de gaz comprimés ;

D'Esposito Louis ;

Cerruti ;

Compagnie de détartrage ;

Bordure ;

Grisa et Schiano ;

Ateliers algérois de constructions mécaniques.

L'industrie algérienne à l'honneur
Une belle manifestation de sympathie
La remise de la croix de la Légion d'honneur à M. Auguste Blachère père
par A. A.
(*L'Écho d'Alger*, 11 juin 1927)

M. Durafour :

[...] « Messieurs, quelques-uns d'entre vous connaissent peu le 26^e Groupe du Syndicat commercial. Les industriels de la Métallurgie qui le composent, ingénieurs ou anciens artisans, sont ardents au travail et, sans doute pour entretenir leurs qualités combattives, apanage des races fortes, se font entre eux une concurrence impitoyable qui remplit de joie leur clientèle de propriétaires et de colons, heureuse de l'aubaine. Ils ne savent s'entendre que pour fêter l'un des leurs ou pour organiser des œuvres généreuses, telle [cette admirable caisse d'allocations familiales qui fonctionne depuis 1920, la seule, je crois, qui existe encore à Alger](#), et dont le succès va croissant. [...]

La Caisse d'action sociale de la métallurgie en Algérie
(*L'Écho d'Alger*, 21 mai 1943)

informe ses adhérents que son assemblée générale se réunira le mercredi 9 juin, à 9 h. 30, dans la salle du cinéma « Rex », 5, rue Horace-Vernet, à Alger. L'ordre du jour de ladite assemblée reste inchangé.

Conformément aux statuts, les décisions prises seront définitives, quel que soit le nombre des présents.

Le président : Albert NIBELLE.
